



Extractive Industries
Transparency Initiative

Habiliter les communautés dans les pays mettant en œuvre l'ITIE à participer à la surveillance du secteur extractif

Résumé des conclusions des études
investigatives menées en Colombie, au
Ghana et en Indonésie

Secrétariat international de l'ITIE

Octobre 2020

Table des matières

RESUME.....	4
1 CONTEXTE	6
2 PISTES POUR RENFORCER LES EFFORTS DE COMMUNICATION ET DE DIFFUSION DE L'ITIE EN COLOMBIE, AU GHANA ET EN INDONESIE.....	11
3 PAYSAGE DES ACTEURS, OBSTACLES A LA PARTICIPATION ET BESOINS D'INFORMATION	14
4 RECOMMANDATIONS VISANT A PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES COMMUNAUTES LOCALES A LA SURVEILLANCE DU SECTEUR EXTRACTIF	24
ANNEXES.....	32

Ce rapport a été préparé par :

Secrétariat international de l'ITIE
Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norvège
+47 222 00 800
secretariat@eiti.org

Informations complémentaires :

Pour toute autre information sur ce thème, veuillez
contacter :
Indra Thévoz
Responsable des politiques
ithevoz@eiti.org

Couverture : Mural Parque Educativo à Buriticá, en Colombie. Artiste : Rodrigo Quintero.
Photo de Patricia Gamba.

Habiliter les communautés dans les pays mettant en œuvre l'ITIE

à participer à la surveillance du
secteur extractif

Résumé des conclusions des rapports
d'investigation concernant la Colombie, le
Ghana et l'Indonésie

Résumé

Le Secrétariat international de l'ITIE, grâce au soutien de la Fondation Ford, a mené une étude visant à évaluer les possibilités de renforcement des efforts de communication et de diffusion afin d'élargir et d'approfondir l'engagement de la société civile locale dans la gouvernance des ressources naturelles. Elle se fonde sur l'expérience de trois pays ITIE pilotes : **la Colombie, le Ghana et l'Indonésie.**

Les trois études investigatives ont été menées par des consultants indépendants à Buriticá en Colombie, à Obuasi au Ghana, et à Samarinda et Palu en Indonésie, zones où les activités minières ont un impact. Les résultats de ce travail devraient servir à éclairer les actions de communication et de diffusion des groupes multipartites nationaux, ainsi qu'à renforcer les capacités – par l'ITIE et ses partenaires – des communautés locales et des organisations de la société civile (OSC) dans les pays où l'ITIE est mise en œuvre.

Les trois études rendent compte des aspects les plus caractéristiques des efforts de communication et de diffusion déployés par l'ITIE jusqu'à ce jour et explorent plusieurs voies pour les renforcer dans les pays pilotes. Les plans de travail de l'ITIE en Colombie, au Ghana et en Indonésie reflètent déjà des activités liées à la diffusion des résultats des Rapports ITIE et de l'engagement au niveau infranational. À cet égard, les études soulignent la participation constructive des OSC travaillant sur les questions de gouvernance des ressources naturelles au niveau national, le plus souvent dans les capitales. Toutefois, les défis liés à la structure de cette participation, à son contenu et à ses moyens actuels, ainsi que le manque de financement approprié, permettent d'expliquer les limites de la promotion d'un engagement actif des OSC locales et des acteurs communautaires sur les problématiques se rapportant aux industries extractives.

Les études ont ainsi permis de cartographier le paysage des principaux acteurs au niveau local et de faire ressortir les besoins et les attentes des communautés locales en matière d'information. Sur la base de ces études, les acteurs au niveau local peuvent être classés comme suit : organisations de la société civile locales (OSC), organisations communautaires (CBO) et communautés, gouvernements locaux, autorités traditionnelles, entreprises, médias et milieu universitaire.

Au-delà des conclusions propres à chaque contexte, les études montrent que la mise en œuvre de l'ITIE peut et doit permettre de se pencher de manière plus proactive et attentive sur les obstacles à la participation des OSC, des CBO et des communautés locales à la surveillance des activités des industries extractives et de les surmonter. En outre, même si les groupes multipartites savent tirer parti des réseaux au niveau central, ils n'ont pas toujours su établir de relations avec les acteurs au niveau local ; néanmoins, la possibilité existe

« La mise en œuvre de l'ITIE peut et doit permettre de se pencher de manière plus proactive et attentive sur les obstacles à la participation des OSC, des CBO et des communautés locales à la surveillance des activités des industries extractives et de

d'améliorer la confiance entre les communautés, les représentants gouvernementaux et les entreprises. La Norme ITIE fournit certes des orientations pour la divulgation de données répondant en partie aux besoins des OSC et des communautés locales en matière d'information, mais les divulgations ITIE doivent néanmoins être complétées par des informations émanant d'autres acteurs et par des analyses afin de mieux répondre aux attentes locales. Il sera utile pour l'ITIE d'envisager les moyens de mieux équilibrer les approches ascendantes et descendantes en termes de communication et de dissémination de l'information, en cherchant à favoriser des échanges interactifs et bidirectionnels qui permettront d'améliorer la participation des partenaires locaux les plus concernés.

Sur la base de toutes ces observations, des recommandations sont formulées qui visent à accroître la participation des communautés locales à la surveillance du secteur extractif. Ces recommandations portent sur le renforcement de la stratégie de communication et de diffusion des groupes multipartites, l'identification des publics cibles et des besoins en information, l'obtention de financements et de ressources, le renforcement des capacités, l'exploitation des moyens et des réseaux existants, l'établissement de groupes multipartites locaux et de partenariats stratégiques, enfin le soutien des efforts locaux en matière de plaidoyer.

Ce rapport compile les principales conclusions et recommandations des études investigatives, en tirant des enseignements, en envisageant les prochaines étapes qui pourraient s'avérer pertinentes dans l'ensemble des pays mettant en œuvre l'ITIE, et en orientant les efforts du Secrétariat international afin de soutenir le travail des groupes multipartites en vue de promouvoir le débat public et de porter les OSC et les communautés locales à intervenir davantage.

1 Contexte

1.1 OBJECTIF

S'il est vrai que le secteur extractif contribue de manière significative aux recettes fiscales de l'État et à la création de retombées économiques profitant aux citoyens, ce sont les populations locales qui le plus souvent supportent de manière disproportionnée la facture laissée par l'exploitation des ressources extractives. Une mauvaise gestion du secteur extractif peut exacerber les inégalités et l'exclusion sociale, en particulier si les communautés locales ne sont pas suffisamment représentées au sein des instances de dialogue sur la gestion et la supervision de ce secteur. L'octroi de permis d'exploitation aux entreprises doit s'accompagner d'une compréhension de leur part et de la garantie qu'elles contribueront à une atténuation adéquate des risques et des coûts assumés par ces communautés locales.

C'est la raison pour laquelle l'**Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE)**, la norme mondiale promouvant la transparence et la bonne gouvernance des industries extractives mise en œuvre dans plus de 50 pays, cherche à faire en sorte que les organisations de la société civile (OSC) et les représentants des communautés locales aient la possibilité de participer aux débats sur la gouvernance des ressources naturelles.

Dans chaque pays mettant en œuvre l'ITIE, un groupe multipartite composé de représentants du gouvernement, de l'industrie et de la société civile, supervise le processus de mise en œuvre de la Norme ITIE qui vise à mettre l'information à la disposition des citoyens de manière opportune et à encourager le débat public. Toutefois, ces informations et ces données ne sont pas utilisées de manière cohérente par les communautés et les OSC au niveau local, notamment lorsqu'elles font part de leurs préoccupations concernant les projets d'extraction des ressources naturelles, principalement en raison de leur caractère déphasé dans le temps, de l'indisponibilité de données pertinentes, de leur format inadéquat de diffusion, de problèmes de compréhension ou de lacunes dans leur utilisation stratégique.

En ce sens, les parties prenantes dans les pays qui mettent en œuvre l'ITIE réclament depuis longtemps des informations sur l'impact social, économique et environnemental des industries extractives¹. C'est pourquoi la Norme ITIE 2019 exige que les pays divulguent des données sur les dépenses sociales obligatoires et les paiements environnementaux effectués par les entreprises

« Les parties prenantes dans les pays qui mettent en œuvre l'ITIE réclament depuis longtemps des informations sur l'impact social, économique et environnemental des industries extractives. »

¹ Lors de la Conférence mondiale de l'ITIE 2019, des participants de tous les pays mettant en œuvre l'ITIE et d'organisations partenaires telles que la Fondation Ford, la Société Financière Internationale et la Responsible Mining Foundation ont tenu une séance afin de répondre aux demandes d'information des pays ITIE sur l'impact social et environnemental des industries extractives. Cette rencontre a permis de débattre de la façon dont les gouvernements locaux et les communautés ont utilisé l'information et le dialogue multipartite pour mieux comprendre les avantages et les défis liés aux projets extractifs qui les touchent et la façon dont leurs impacts potentiellement négatifs peuvent être atténués. Voir : ITIE (2019), *Informations qui sont importantes pour les citoyens : impacts sociaux, environnementaux et locaux des industries extractives*, eti.org/conference/2019-paris/program/executive-4.

(Exigence 6.1), ainsi que des informations sur les revenus versés directement aux communautés (Exigence 4.6) ou transférés aux gouvernements locaux par les autorités centrales (Exigence 5.2). La Norme ITIE encourage également la diffusion de rapports sur la gestion des recettes locales (Exigence 5.2) et la réglementation environnementale (Exigence 6.4), et comprend des dispositions visant à accroître la participation des femmes à la surveillance du secteur (Exigences 1.4, 6.3, 7.1, 7.4). Mais au-delà des divulgations, il existe plusieurs exemples de mise en œuvre infranationale du modèle multipartite de l'ITIE, notamment au Pérou et en Mongolie². Un grand nombre de partenaires, d'organismes gouvernementaux, d'entreprises, d'ONGI et d'organisations internationales collectent, produisent et diffusent déjà ces informations, que l'ITIE peut aider à compléter³.

Sur la base de ce qui précède, le Secrétariat international de l'ITIE a recherché un soutien afin de délinéer un plan de communication et de diffusion dans le but d'élargir et d'approfondir l'engagement de la société civile locale dans la gouvernance des ressources naturelles, en se fondant sur l'expérience de trois pays ITIE : **la Colombie, le Ghana et l'Indonésie**. Les résultats de cette étude devraient permettre d'orienter les activités de diffusion menées par les groupes multipartites nationaux, ainsi que de renforcer les capacités, grâce à l'ITIE et à ses partenaires, des communautés locales et des OSC dans les pays mettant en œuvre l'ITIE, là où il existe un besoin de soutien et des opportunités pour ce faire. C'est grâce au soutien financier de la **Fondation Ford** que ces études ont pu être menées.

1.2 MÉTHODOLOGIE

Le Secrétariat international a engagé des consultants aux fins de procéder à une analyse documentaire, de recueillir les points de vue des parties prenantes nationales de l'ITIE et de mener des consultations ciblées dans les communautés locales touchées par les activités extractives. Les objectifs de ce travail ont été de :

- Cartographier les organisations de la société civile et les autres acteurs s'intéressant à la gouvernance des ressources extractives au niveau local et identifier leurs besoins en matière d'information ;
- Identifier les possibilités et les outils permettant d'améliorer les activités de communication et de diffusion du groupe multipartite national ; et
- Formuler des recommandations sur la façon dont l'ITIE et les partenaires peuvent aider les parties prenantes locales à utiliser de manière stratégique les informations du secteur extractif et la plate-

² Par exemple : Pérou, page pays, eiti.org/peru; Mongolie, page pays, eiti.org/mongolia; Philippines, page pays, eiti.org/philippines

³ Par exemple : International Finance Corporation (IFC), From Disclosure to Development (D2D), eiti.org/files/documents/ifc_d2d-presentation.pdf; Oxfam America, programme pétrolier, gazier et minier, s3.amazonaws.com/oxfam-us/static/oa3/files/oxfam-america-ei-brochure.pdf.

forme multipartite de l'ITIE afin de participer aux discussions relatives aux politiques en matière de gouvernance des ressources naturelles.⁴

La Colombie, le Ghana et l'Indonésie sont les pays pilotes qui ont été choisis compte tenu de leur intérêt particulier à la mise en œuvre de l'ITIE au niveau infranational et des aspects liés aux impacts locaux du secteur extractif, tel que cela ressort des opinions exprimées par les parties prenantes locales au cours de la mise en œuvre et des consultations réalisées dans le cadre de la Validation ITIE. Dans ces trois pays, il existe un espace pour améliorer la participation et la capacité des acteurs locaux à exiger des comptes de la part des autorités publiques et des entreprises. Ces pays figurent également parmi les pays cibles du programme international sur les ressources naturelles et le changement climatique (NRCCI) de la Fondation Ford.⁵

Les consultants sélectionnés ont démontré une connaissance approfondie de chacun des trois pays pilotes et des questions liées à la mise en œuvre de l'ITIE au niveau infranational. Les points de vue exprimés dans les trois études d'investigation sont celles des consultants ; elles ne sont pas nécessairement entérinées par le Secrétariat international de l'ITIE ou les groupes multipartites nationaux. Le travail des consultants s'est étalé sur quelques mois (de janvier à avril 2020), le Secrétariat international de l'ITIE étant intervenu régulièrement pour y apporter ses commentaires. En Colombie et au Ghana, les membres du Groupe multipartite et du secrétariat national ont été consultés sur les Termes de Référence (TdR) du projet et ont appuyé la phase de collecte des données.⁶

Afin de garantir que les études reflètent bien les points de vue des parties prenantes locales, les consultants ont été chargés de mener les consultations précisément dans les zones concernées par les activités minières. Ils ont en outre été invités à accorder une attention particulière à la diversité des acteurs et aux questions de genre.

⁴ Voir par exemple : ITIE (2019), Demande de manifestations d'intérêt : Consultance dans le but d'appuyer la communication en Indonésie et d'améliorer la participation des communautés à la surveillance des industries extractives, eiti.org/document/request-for-expression-of-interest-consultant-indonesia#objectivesofassignment.

⁵ Fondation Ford, programme international sur les ressources naturelles et le changement climatique, fordfoundation.org/work/challenging-inequality/natural-resources-and-climate-change/

⁶ Le processus ITIE en Indonésie a été bloqué entre janvier et mai 2020, à la suite de la décision du gouvernement de le faire passer du ministère chargé des Affaires économiques au ministère chargé des Affaires maritimes. Le Groupe multipartite n'a pas fonctionné pendant cette période, c'est pourquoi il n'a pu être consulté.

La Colombie



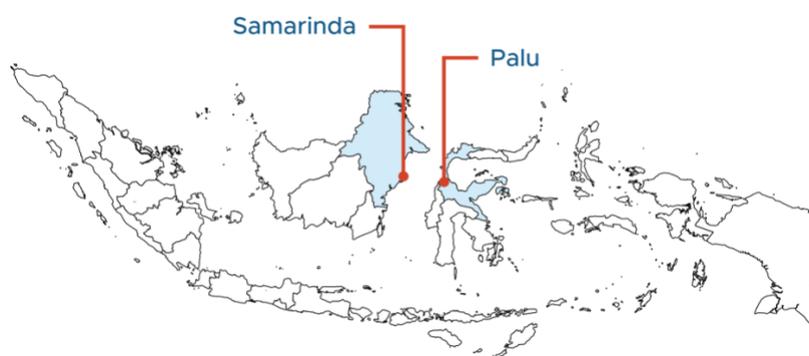
En Colombie, la consultante Patricia Gamboa a concentré ses observations sur **la municipalité de Buriticá**, dans le département d'Antioquia, situé au nord-ouest du pays, accueillant le site d'extraction de Continental Gold ([annexe A](#)).

Le Ghana



Au Ghana, les consultants Emmanuel Kuyole et Samuel Bekoe ont mené leur travail sur le terrain dans **la municipalité d'Obuasi**, site de la grande mine d'or d'AngloGold Ashanti ([annexe B](#)).

L'Indonésie



En Indonésie, les consultants Emanuel Brie et Fikri Zaki ont organisé des consultations auprès des acteurs locaux de la ville de **Samarinda dans le Kalimantan oriental** et de **Palu dans le Sulawesi central**, régions qui dépendent fortement des activités minières, notamment de l'extraction du charbon et du nickel ([annexe C](#)).

Les raisons ayant conduit à la sélection de ces zones sont exposées dans les études investigatives, ainsi que leurs traits caractéristiques relativement aux impacts que les activités extractives ont localement.

Ce rapport compile les principales conclusions et recommandations des études investigatives, en tirant des enseignements, en envisageant les prochaines étapes qui pourraient s'avérer pertinentes dans l'ensemble des pays mettant en œuvre l'ITIE, et en orientant les efforts du Secrétariat international afin de soutenir le travail des groupes multipartites en vue de promouvoir le débat public et de porter les OSC et les communautés locales à intervenir davantage. Il contient également des conclusions supplémentaires se basant sur le travail d'appui du Secrétariat international à la mise en œuvre et sur les progrès évalués dans le cadre des processus de Validation.

Aux mois de juin et de juillet 2020, le Secrétariat international a également sollicité les groupes multipartites et les partenaires pour obtenir leurs vues sur l'objet du présent rapport et la nécessité de renforcer la participation des communautés locales à la surveillance du secteur extractif. Une fois leurs commentaires reçus, le Secrétariat international a mis au point la présente version préliminaire du rapport.

Il convient toutefois de tenir compte des limites intrinsèques des conclusions ici exposées. Les études se sont déroulées sur une période relativement courte (quatre mois). Les observations ont porté sur des zones minières délimitées, débouchant donc sur des informations qui sont spécifiques et ne sont pas nécessairement pertinentes pour l'ensemble des régions et des pays concernés. Enfin, la pandémie de COVID-19 a retardé les activités programmées dans les trois pays et a entravé la participation lors des consultations.

2 Pistes pour renforcer les efforts de communication et de diffusion de l'ITIE en Colombie, au Ghana et en Indonésie

Les trois études rendent compte des aspects les plus caractéristiques des efforts de communication et de diffusion déployés par l'ITIE jusqu'à ce jour dans ces pays et explorent plusieurs pistes pour les renforcer. Il convient de noter que les plans de travail de l'ITIE en **Colombie**, au **Ghana** et en **Indonésie** reflètent déjà des activités liées à la diffusion des résultats des Rapports ITIE et à la participation au niveau infranational. À cet égard, les études soulignent l'engagement constructif des OSC travaillant sur les questions de gouvernance des ressources naturelles au niveau national, mais le plus souvent dans les capitales. Toutefois, les défis liés à la structure de la participation, à son contenu et à ses moyens actuels, ainsi que le manque de financement approprié, permettent d'expliquer les limites de la promotion d'un engagement actif des OSC locales et des acteurs communautaires dans les débats relatifs au secteur extractif.

2.1 PARTICIPATION

En ce qui concerne la structure de cette participation, il convient d'observer que les activités de renforcement des capacités et de diffusion au niveau national n'ont pas été reproduites au niveau local. Les consultants ont constaté que les acteurs locaux au **Ghana** et en **Indonésie** avaient une connaissance limitée du processus et des données ITIE. Il semble que l'accent soit plutôt mis sur des réunions de partage d'informations et sur une participation ponctuelle, où les principales conclusions des Rapports ITIE sont communiquées mais sans mécanismes de rétroaction établis permettant aux parties prenantes locales de faire remonter leurs observations pour les inclure dans les rapports et de discuter des conclusions les plus pertinentes pour elles. Les tournées annuelles d'information ont lieu dans régions différentes d'une année sur l'autre. Certaines parties prenantes consultées ont indiqué que l'absence de diffusion d'information avant de tels événements rendait plus difficile leur préparation et souligné l'absence de forums multipartites bien établis offrant un cadre pour la discussion.

« Les activités de renforcement des capacités et de diffusion au niveau national n'ont pas été reproduites au niveau local. »

De manière plus essentielle, les études soulignent des problèmes de représentation et de coordination entre les acteurs de la société civile au niveau central, y compris les représentants du Groupe multipartite, et les OSC et/ou les organisations communautaires au niveau local (voir la [section 3](#)). Il est un fait que le collège de la société civile n'assume aucune responsabilité en matière de diffusion des Rapports ITIE dans les régions extractives ; mais il n'en reste pas moins que l'absence de relations formelles entre les réseaux

nationaux actifs sur la transparence des revenus et leurs homologues locaux impacte négativement les activités de diffusion dans les pays pilotes.

2.2 INFORMATIONS ET DONNÉES

En ce qui concerne les contenus, les parties prenantes consultées ont soulevé à plusieurs reprises le problème de la complexité, de la densité et de la longueur des Rapports ITIE, qui en outre ne sont généralement pas traduits dans les langues locales. Bien qu'il soit possible d'observer une amélioration constante de la qualité globale des Rapports ITIE et de la mise en œuvre de la Norme ITIE dans les trois pays, les Groupes multipartites ne disposent toujours pas de stratégies de communication spécifiques du contenu de ces rapports qu'il serait pertinent de partager au niveau infranational, et quant à la manière de refléter les commentaires des OSC locales eu égard à la mise en œuvre de l'ITIE. Bien entendu les Rapports sont largement disponibles en ligne, des informations détaillées étant publiées sur les sites Internet nationaux de l'ITIE et par le biais des systèmes gouvernementaux, mais il n'existe qu'un nombre limité de documents ciblant ou destinés précisément aux parties prenantes locales.

Les données sur les mécanismes de partage des revenus miniers ont été utilisées de façon systématique pour illustrer le décalage entre les pratiques de divulgation actuelles et les attentes concernant le caractère opportun, l'exhaustivité et la pertinence des données. Par exemple, les représentants des autorités locales attendent une diffusion plus rapide des données afin de préparer le prochain cycle budgétaire et les collectivités locales souhaitent être renseignées sur la façon dont ces revenus sont dépensés et si leurs représentants ont été consultés sur les décisions relatives aux dépenses. La demande est également croissante pour tout ce qui touche à l'impact environnemental des industries extractives. La Norme ITIE 2019 a effectivement introduit une exigence en matière de suivi environnemental ; pourtant, les demandes des OSC et des communautés locales vont plus loin et portent sur les liens entre l'exploitation minière industrielle et artisanale (ou à petite échelle) et ses effets sur la pollution de l'eau, la déforestation et la dégradation des terres (voir la [section 3](#)).

2.3 CANAUX ET MOYENS

En ce qui concerne les moyens déployés, les Groupes multipartites ont investi dans une variété de plates-formes, mais de manière plus ponctuelle que durable comme cela serait le cas au travers de partenariats formels. Lorsque les ressources financières le permettent, les données ITIE sont diffusées avec le soutien d'organes de presse ou médias et de stations de radio communautaires au niveau local. Toutefois, le format rigide des Rapports ITIE imprimés ne convient pas à ces plates-formes. L'ITIE **Ghana**, s'adaptant aux nouvelles technologies et à la connectivité croissante à l'intérieur des communautés, a exploré le recours aux médias sociaux pour partager des données par le biais de vidéoclips dans les langues locales, et les OSC locales en **Indonésie** communiquent régulièrement par le biais de plates-formes

« Les représentants des autorités locales attendent une diffusion plus rapide des données afin de préparer le prochain cycle budgétaire et les collectivités locales souhaitent être renseignées sur la façon dont ces revenus sont dépensés et si leurs représentants ont été consultés sur les décisions relatives aux dépenses. »

populaires de messagerie comme WhatsApp. Néanmoins, comme cela a été souligné dans le cas de **Buriticá** (Colombie), toutes les communautés rurales ne bénéficient pas d'une couverture de réseau appropriée permettant l'utilisation des médias sociaux.

2.4 FINANCEMENT

L'absence de financement entrave les activités de communication et de diffusion, en particulier en dehors des capitales, cadre principal de la mise en œuvre de l'ITIE. La priorité étant l'établissement des Rapports, notamment au niveau de gouvernement central et de ses services, moins de fonds sont alloués et effectivement déboursés pour l'exécution d'actions de diffusion, en particulier la production de matériel de communication pour accompagner les Rapports ITIE ou la tenue d'ateliers locaux pour sensibiliser l'opinion publique. En **Indonésie**, le résultat est que le thème de la communication fait l'objet d'une approche plus réactive que stratégique. En outre, aucune évaluation n'est faite de ces activités, pour permettre au Groupe multipartite de tirer certains enseignements et de viser, à l'avenir, à un approfondissement continu de ces efforts.

3 Paysage des acteurs, obstacles à la participation et besoins d'information

Au terme de ces études, il est possible de ranger les acteurs au niveau local dans plusieurs catégories : organisations de la société civile locales (OSC), organisations communautaires (CBO) et communautés, gouvernements locaux, autorités traditionnelles, entreprises, médias et milieu universitaire.

Au-delà des conclusions propres à chaque contexte, les études montrent que la mise en œuvre de l'ITIE peut et doit permettre de se pencher de manière plus proactive et attentive sur les obstacles à la participation des OSC, des CBO et des communautés locales à la surveillance des industries extractives et de les surmonter. En outre, même si les groupes multipartites savent tirer parti des réseaux au niveau central, ils n'ont pas toujours su établir de relations avec nombre des acteurs au niveau local ; il est néanmoins possible d'améliorer la confiance entre les communautés, les représentants gouvernementaux et les entreprises. La Norme ITIE fournit des orientations pour la divulgation de données répondant en partie aux besoins des OSC et des communautés locales en matière d'information, mais ces divulgations doivent néanmoins être complétées par des informations émanant d'autres acteurs et des analyses afin de mieux répondre aux attentes locales.

3.1 PAYSAGE DES ACTEURS

Organisations de la société civile, organisations communautaires et communautés locales

Les études montrent la diversité des organisations de la société civile et des organisations communautaires locales qui travaillent sur les questions liées aux industries extractives, et traduisent les très grandes attentes concernant la mise en œuvre de l'ITIE et la production de rapports (voir la [section 3.2](#)). Les études mettent en évidence **trois défis clés** en ce qui concerne la participation des OSC, des CBO et des communautés locales à la mise en œuvre de l'ITIE et à la supervision en général des activités extractives.

Un manque de coordination caractérise les relations entre les OSC actives au sein du Groupe multipartite national et les OSC et CBO au niveau local. Les études font état d'exemples réussis de coopération entre les OSC qui siègent au Groupe multipartite et l'ensemble de leur collège, y compris les OSC locales, notamment les membres des coalitions nationales Publiez ce que vous payez (PCQVP). Toutefois, les débats autour de la transparence fiscale qui prévalent dans la mise en œuvre de l'ITIE se concentrent dans la capitale du pays et tendent à n'associer qu'un groupe sélect d'OSC. Les études montrent aussi que les préoccupations exprimées par les OSC et les CBO locales ne sont pas

« Les préoccupations exprimées par les OSC et les CBO locales ne sont pas toujours discutées par les Groupes multipartites, principalement parce qu'elles y sont peu représentées ou parce des obstacles existent à leur participation proactive. »

toujours discutées par les Groupes multipartites, principalement parce qu'elles y sont peu représentées ou parce des obstacles existent à leur participation proactive. Bien qu'elles soient invitées à participer aux activités de communication et de diffusion de l'ITIE, ces dernières demeurent trop irrégulières pour que des relations entre l'échelon national et l'échelon local soient efficacement établies (voir la [section 4](#)).

Ainsi, les études montrent que la représentation pourrait mieux refléter la diversité des acteurs locaux de la société civile ayant réussi à faire naître des rapports de confiance avec leurs communautés. Cela signifie que les préoccupations des groupes de femmes, des groupes de jeunes, des communautés rurales, des groupes autochtones et des groupes religieux devraient être mieux prises en compte. Par exemple, il est souligné dans le rapport d'étude sur **Buriticá** que l'inclusion des femmes dirigeantes communautaires dans les espaces de débat local s'apparente à une mesure « symbolique », mais que les femmes en général ont acquis une légitimité dans ces espaces en s'exprimant et défendant le bien-être communautaire et familial. L'étude menée à **Obuasi** rend compte par exemple de la forte influence exercée par les « reines du marché » (femmes chargées de la supervision des marchés), dans les décisions qui touchent leur communauté. En **Indonésie**, l'étude enregistre que les OSC locales sont préoccupées par l'impact des industries extractives sur les questions de genre.

En outre, les études menées en **Colombie** et en **Indonésie** soulignent que l'engagement des OSC et des communautés sur les questions relatives à la gouvernance du secteur extractif peut être un chemin semé d'embûches, particulièrement lorsqu'elles prennent fait et cause pour la préservation de la nature et s'opposent aux projets d'extraction, surtout dans les cas où ils provoquent des dommages à l'environnement, dégradent les terres et impliquent des atteintes aux droits humains.

Par ailleurs, les OSC et les CBO locales font face à des difficultés importantes en matière de capacité et de financement. Toutes les études soulignent qu'elles souffrent souvent de lacunes en matière de connaissances, d'utilisation des nouvelles technologies et sur les questions techniques se rapportant aux industries extractives, et qu'elles ont du mal à accéder à des financements pour soutenir leurs actions de plaidoyer. À **Buriticá**, il est noté que les membres de certaines OSC de la base présentent un niveau médiocre d'alphabétisation, que leurs besoins essentiels sont à peine satisfaits et qu'ils sont parfois confrontés à des problèmes de sécurité, ce qui entrave leur participation à des initiatives comme l'ITIE.

En outre, les OSC et les CBO locales expriment une certaine méfiance vis-à-vis des autorités locales et des acteurs de l'industrie, ainsi qu'une relative « fatigue » face aux multiples interventions des acteurs gouvernementaux et des donateurs sur le thème de la gouvernance infranationale. En **Indonésie**, il reste difficile de se rapprocher des représentants des gouvernements locaux et des entreprises. Fréquemment, les citoyens ne les perçoivent pas comme des sources de données crédibles ou comme des acteurs fiables pour engager des

discussions sur les réclamations des communautés. De plus, les parties prenantes consultées ont rapporté que la multiplicité des projets visant à améliorer la participation des communautés locales à la surveillance des industries extractives suscitent de grandes attentes, mais ne produisent que des résultats limités et à court terme, y compris sur les questions relatives à la mise en œuvre de l'ITIE.

Gouvernements locaux

Les études soulignent qu'il est difficile de faire en sorte que les autorités à l'échelon local participent aux débats sur les industries extractives avec les communautés. Les consultations menées à **Buriticá** montrent que la participation des pouvoirs publics locaux est faible dans les espaces communautaires et de la société civile. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une telle participation risquerait d'être perçue comme un risque politique, en raison notamment de l'absence de relations formelles avec les OSC. Dans le **Kalimantan oriental** et le **Sulawesi central**, les représentants des pouvoirs publics locaux qui participent à ces espaces ne sont généralement pas des fonctionnaires de haut niveau et ils n'ont pas la capacité de faire remonter ces discussions à des niveaux plus élevés de leur hiérarchie.

Les études révèlent également des lacunes importantes dans les connaissances des représentants locaux sur les questions liées aux industries extractives, problème amplifié par un taux de roulement assez élevé des fonctionnaires. En outre, les autorités locales ne mettent pas toujours en place des forums multipartites pour discuter de la gestion du secteur à ce niveau. Au **Ghana** néanmoins, les comités de gestion locale, qui font le suivi des Schémas de développement des communautés minières, sont un bon exemple d'espace mis en place par les autorités locales. En **Indonésie**, en revanche, les OSC consultées ont confirmé l'absence de telles instances dans leur région.

Mais dans l'ensemble, les représentants locaux ont exprimé leur volonté d'améliorer les liens avec le processus ITIE, la pratique des rapports, et leurs relations avec les communautés locales. À **Obuasi**, par exemple, les représentants locaux ont dit que le fait de recevoir des données ITIE plus opportunes et plus complètes sur les transferts infranationaux seraient pour eux un grand avantage, et à **Buriticá**, ils demandent plus de clarté sur leur mandat en lien avec la gestion des activités minières.

Autorités traditionnelles

L'étude réalisée au **Ghana** met en évidence le rôle important joué par les autorités et les conseils traditionnels (y compris les sièges de leur pouvoir, les chefferies, les clans et les réseaux familiaux) dans la gestion des revenus extractifs. En tant que bénéficiaires directs des parts des redevances minières, ils représentent les principaux interlocuteurs du secteur minier, outre l'influence politique importante qu'ils exercent sur chacune des communautés. Les conseils traditionnels qui supervisent la concession AngloGold Ashanti Obuasi attendent la communication opportune des données sur les transferts

« Les représentants locaux ont exprimé leur volonté d'améliorer les liens avec le processus ITIE, la pratique des rapports, et leurs relations avec les communautés locales. »

infranationaux de revenus miniers qui leur reviennent ; et les communautés espèrent des informations sur l'utilisation de ces revenus par les chefs responsables localement. Il est néanmoins rapporté dans l'étude que le Groupe multipartite n'a pas conclu d'accord formel avec les autorités traditionnelles sur leur participation à l'ITIE, encore qu'elles sont invitées aux activités ponctuelles de diffusion.

Entreprises

Au niveau des entreprises, les liens avec les OSC et les communautés locales sont variables selon les régions. Plusieurs parties prenantes en **Colombie** et en **Indonésie** soulignent qu'il existe une certaine méfiance envers les entreprises extractives, voire une certaine opposition au développement de leurs projets. Certaines OSC ont indiqué que les entreprises en certaines occasions n'étaient délibérément pas invitées aux discussions communautaires, en raison du manque de confiance et des soupçons de collusion avec les responsables locaux ou de liens avec des personnes politiquement exposées.

En **Colombie**, les entreprises reconnaissent de plus en plus la nécessité de prévoir des espaces de consultation multipartites et d'assurer le soutien des communautés locales aux projets d'extraction. Toutefois, les parties prenantes consultées à Buriticá perçoivent un déclin de l'engagement de Continental Gold depuis son acquisition par le groupe Zijin Mining. Au **Ghana**, AngloGold Ashanti est représentée au sein du Groupe multipartite par la Chambre des mines, mais a indiqué ne pas se sentir véritablement associée aux Rapports de l'ITIE-Ghana. Pour autant, cette entreprise ne s'appuie pas sur les Rapports ITIE au cours de ses nombreuses interventions publiques à Obuasi, et notamment de ses réunions semestrielles ouvertes et comités consultatifs communautaires. En **Indonésie**, les entreprises ont été pour la plupart absentes des consultations menées par les consultants.

Médias

Les trois études insistent sur la possibilité de renforcer l'engagement des médias, en particulier des radios communautaires et journaux locaux. Bien qu'il existe des preuves de la couverture médiatique des activités extractives dans les régions étudiées, les médias ne sont pas encore invités à participer activement aux activités de communication et de diffusion de l'ITIE, mais plutôt à en faire le reportage. Les études soulèvent des questions s'agissant de la connaissance que les médias ont en général du secteur extractif, notant que des lacunes sont certaines en raison de la forte mobilité des journalistes ou acteurs médiatiques. Elles insistent néanmoins sur l'importance des plateformes de médias sociaux pour le partage opportun des informations et pour attirer l'attention des parties prenantes locales sur les problèmes liés au secteur, tout en signalant l'accès limité à ces réseaux dans certaines zones.

Les acteurs locaux en **Colombie** notent que les médias peuvent influencer sur les débats sur le plan local, mais que ces organes ne sont pas nécessairement intéressés par la mise en œuvre de l'ITIE ou d'autres questions liées à aux

industries extractives. L'étude investigative en **Indonésie** montre une relation plus étroite entre les OSC et les médias dans le Kalimantan oriental que dans le Sulawesi central, prouvant ainsi qu'une relation forte entre ces différents acteurs ne va pas de soi.

Milieu universitaire

Étant donné l'intérêt qui s'attache à remédier aux lacunes en matière de connaissances au niveau local, les études mentionnent le rôle important que les universités locales et institutions d'enseignement supérieur peuvent jouer dans le renforcement des compétences, afin qu'elles soient ciblées et spécifiques à chaque contexte. En ce sens, leur expertise peut être mise à profit afin de contextualiser et d'analyser les données ITIE, et d'orienter les efforts des groupes multipartites dans la diffusion des informations au niveau local. Dans le cadre de l'étude menée à **Buriticá**, les universités sont considérées comme des parties prenantes neutres, leur mandat étant d'enseigner. Ce rôle les place dans une position idéale pour réduire les asymétries au niveau des connaissances et améliorer la compréhension et l'utilisation des données sur le secteur.

3.2 BESOINS ET ATTENTES DES OSC ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES EN MATIÈRE D'INFORMATION

Bien entendu, les besoins et les attentes en matière de données varient d'une OSC à une autre ou d'un groupe communautaire à un autre. Au total, **quatre grandes catégories d'ensembles de données** ont été signalées par les personnes consultées comme étant nécessaires pour les aider à comprendre l'impact local des industries extractives et à participer à la surveillance du secteur.

Collecte et gestion des revenus au niveau infranational

Les études soulignent la complexité des mécanismes de partage des recettes provenant du secteur extractif en vue de leur redistribution au niveau local. Les parties prenantes consultées ont exprimé la nécessité pour les communautés locales d'accéder à des chiffres concrets pour savoir ce qu'elles peuvent espérer recevoir dans le cadre de ces mécanismes, ainsi que ce qui leur est effectivement transféré.

De plus, les études mettent en évidence les faiblesses dans la gouvernance de la gestion et de l'utilisation de ces revenus, notamment en lien avec les questions suivantes :

- Les revenus sont-ils dépensés conformément aux règles d'affectation ?
- Les revenus profitent-ils aux collectivités concernées et contribuent-ils à atténuer les impacts négatifs des activités extractives ?
- Les collectivités sont-elles consultées avant la prise des décisions d'investissement et de dépenses ?

Le cas de la municipalité d'**Obuasi** mérite ici d'être souligné : il illustre combien il est difficile d'expliquer les divergences entre le cadre réglementaire applicable à ces transferts et sa mise en œuvre pratique. À **Buriticá**, le reversement des parts de redevances ne semble pas même une priorité pour les citoyens ; toutefois, les communautés ont souhaité savoir quels organismes gouvernementaux étaient responsables du système des redevances et de quelle façon leur demander de rendre des comptes et leur transmettre d'éventuels griefs, ou savoir si les revenus ont été investis dans les infrastructures pour améliorer l'accès à l'eau et le système des eaux usées, les voies de transport et la connectivité. Dans les régions ciblées de **l'Indonésie**, les parties prenantes consultées ont cité à ce titre la nécessité de comprendre les risques de corruption liés à la gestion des revenus extractifs afin de les atténuer.

La Norme ITIE : Régimes fiscaux et revenus infranationaux issus du secteur extractif

L'Exigence 2.1 de la Norme ITIE demande aux pays mettant en œuvre l'ITIE de faire une description succincte du cadre légal et du régime fiscal applicables aux industries extractives, incluant le niveau de décentralisation fiscale, un aperçu des lois et réglementations pertinentes, et des informations sur le rôle et les responsabilités des entités de l'État concernées.

En outre, l'Exigence 5.2 veut que les pays communiquent les montants qui doivent être transférés en fonction des mécanismes de redistribution des recettes ainsi que les montants effectivement transférés. La Norme ITIE encourage également les pays à rendre compte de la manière dont les recettes extractives affectées à des programmes ou investissements spécifiques au niveau infranational sont gérées, ainsi que des décaissements réels. Les études montrent que ces exigences sont des points de départ utiles pour soutenir le débat local, mais que les Rapports ITIE doivent aller plus loin dans l'évaluation des goulots d'étranglement et des inefficacités dans les systèmes, formuler des recommandations sur la façon de les surmonter et fournir des données détaillées sur les investissements et les dépenses réalisés par les autorités locales.

Profil des entreprises, contributions et application du cadre réglementaire

Les parties prenantes consultées dans les régions cibles ont exprimé le besoin de disposer de renseignements plus détaillés sur les entreprises exploitant des sites qui affectent directement les communautés et leurs activités. À **Buriticá**, la production à grande échelle de Continental Gold devrait commencer fin 2020. À la suite d'un récent changement de propriété, — cette société ayant été acquise par le groupe Zijin Mining —, les communautés ont souhaité savoir si les engagements sociaux, économiques et environnementaux de l'entreprise

demeureraient les mêmes. Elles ont également demandé des informations sur le nouveau propriétaire, son niveau d'expertise dans la conduite d'activités minières similaires et en général ses politiques d'entreprise.

Au **Ghana**, les 59 communautés touchées par la mine d'or AngloGold Ashanti d'Obuasi ont exprimé des attentes similaires, et également sur les possibilités d'emploi et d'approvisionnement sur les marchés locaux, les contributions au titre de la responsabilité sociale de l'entreprise et les versements directs au Fonds d'affectation spéciale de la communauté d'Obuasi. Dans les provinces du **Kalimantan oriental** et du **Sulawesi central**, il y a des lacunes dans les données concernant le profil des entreprises opérant dans ces zones, les licences qu'elles détiennent et leurs activités de production. Il existe également un certain vide dans l'évaluation de la conformité des entreprises au cadre réglementaire, notamment en termes de contributions sociales et de gestion des opérations.

La Norme ITIE : Données relatives aux entreprises extractives

Bien que la Norme ITIE exige une liste des données de paiement par projet des entreprises les plus importantes (Exigence 4.7) et encourage les entreprises à divulguer systématiquement des données par le biais de leur propre système (Exigence 4.1), elle n'exige pas un profil détaillé de chaque entreprise. Un tel profil pourrait comprendre non seulement des données désagrégées sur les activités d'exploration, la production et les exportations (Exigences 3.1, 3.2, 3.3) ou les paiements (Exigence 4.1), mais également inclure les licences détenues (Exigences 2.2, 2.3), les contrats (Exigence 2.4), la propriété légale et effective (Exigence 2.5), le cas échéant les relations financières avec les entreprises d'État (Exigence 2.6), les paiements sociaux et environnementaux (Exigence 6.1), l'emploi (Exigence 6.3) et les opportunités d'approvisionnement local, enfin les activités d'engagement auprès des communautés.

En fournissant des données sur le régime légal, réglementaire et fiscal applicable et les contrats des entreprises extractives (Exigences 2.1, 2.4), les divulgations ITIE sont en fait des outils pour les OSC et les communautés locales qui souhaitent surveiller les activités des entreprises, et qui peuvent en sens inverse aussi aider les entreprises à gérer les attentes des communautés. Les Rapports ITIE peuvent de même aller plus loin dans l'examen de l'économie de certains projets extractifs en comparant les données disponibles à partir de différentes sources, par exemple en utilisant la modélisation financière pour prévoir les paiements attendus sur le cycle de vie d'un projet.

Impact sur l'environnement

Selon les parties prenantes consultées dans les trois régions étudiées, les impacts environnementaux des activités extractives constituent une problématique fondamentale intéressant au premier chef les OSC et les

communautés locales. Au-delà de leur relative résistance aux projets extractifs pour des raisons évidentes (voir la [section 3.1](#)), les OSC et les communautés locales soulignent la nécessité d'accéder à des données leur permettant de faire le lien entre les activités minières et :

- Le développement de l'urbanisation dans les zones considérées d'une importance particulière d'un point de vue environnemental ;
- La pollution de l'environnement et la dégradation des terres, y compris la contamination de l'eau et l'appauvrissement de la qualité des sols ;
- La déforestation.

En outre, des informations sur les efforts des entreprises pour atténuer et corriger ces impacts ont été jugées nécessaires afin de soutenir les efforts locaux de plaidoyer et de pouvoir leur demander de rendre des comptes. Les engagements pris par les entreprises aux termes des contrats qu'elles signent et des licences qui leur sont octroyées, y compris les évaluations d'impact sur l'environnement, sont considérées comme essentiels et les communautés concernées ont le droit de les connaître. Les parties prenantes ont fait observer que les impacts environnementaux les plus perturbateurs n'étaient pas seulement causés par les entreprises industrielles, mais aussi par les petites exploitations minières artisanales et à petite échelle, en particulier non régulées.

La Norme ITIE : Déclarations ayant trait à l'environnement

La Norme ITIE 019 a introduit des dispositions concernant les paiements environnementaux effectués par les entreprises (Exigence 6.1) ainsi que les efforts de gestion et de surveillance de l'environnement des autorités gouvernementales (Exigence 6.4), en sollicitant la divulgation des études d'impact environnemental et la supervision des programmes de réhabilitation et restauration.

Les pays restent libres néanmoins de déterminer quels ensembles de données ils incluent dans leurs rapports concernant les questions environnementales. Il semble toutefois qu'il y ait des demandes d'informations portant plus spécifiquement sur les entreprises, lesquelles pourraient alors être divulguées et comparées aux réglementations applicables dans le cadre du Rapport ITIE.

La problématique des droits humains et les inégalités sociales et économiques

La question de la relation entre droits humains et activités extractives figure également dans la liste des préoccupations exprimées par les parties prenantes qui ont été consultées. Les OSC et les communautés locales ont fait observer qu'il existe une demande d'information sur la répression parfois

pratiquée par les gouvernements locaux et les entreprises, notamment sur les cas de violence envers les communautés autochtones et les menaces exercées contre les représentants des OSC et les dirigeants communautaires lorsqu'ils dénoncent une violation de la réglementation applicable par ces entreprises ou même par les autorités locales. Certaines parties prenantes ont également parlé des déplacements de populations causés par l'extraction minière et des problèmes de sécurité liés aux activités minières illégales et à la collusion présumée entre les autorités locales et les entreprises.

En ce qui concerne les inégalités sociales et économiques, les communautés locales ont exigé des preuves quantitatives et qualitatives des retombées positives des activités minières, entre autres s'il y avait eu une augmentation de l'emploi local, de l'accès à l'eau – bien vital –, aux infrastructures routières ou de télécommunication et à des moyens de subsistance plus durables.

Les interlocuteurs consultés ont également souligné la nécessité de documenter l'impact des industries extractives sur les femmes et les autres groupes marginalisés. L'étude menée dans la localité d'**Obuasi** a permis de remarquer que les retombées du secteur extractif bénéficiaient plus naturellement aux hommes qu'aux femmes, celles-ci étant plus vulnérables aux perturbations sociales causées par le développement de ces activités. Quant à l'étude de la zone de **Buriticá**, elle laisse voir les disparités socioéconomiques qui existent entre les communautés urbaines et rurales, ainsi que les écarts intergénérationnels.

« Les communautés locales ont exigé des preuves quantitatives et qualitatives des retombées positives des activités minières. »

La Norme ITIE : Engagement de la société civile

La Norme ITIE n'inclut pas à proprement parler l'obligation de rendre compte des violations des droits humains liées aux activités extractives. Toutefois, les pays qui mettent en œuvre l'ITIE sont tenus d'observer le Protocole relatif à la société civile, qui vise à protéger la liberté d'expression, de fonctionnement, et d'association des OSC et leur participation à la prise de décision pour celles qui sont activement engagées dans la mise en œuvre de l'ITIE ou lorsque leur domaine d'action est clairement lié au processus ITIE. Il est dans l'intérêt des OSC de documenter les restrictions à ces dispositions dans le cadre de leurs efforts de plaidoyer et de transmettre leurs conclusions au Groupe multipartite pour discussion.

La Norme ITIE : L'impact social et économique des industries extractives

Les parties prenantes consultées ont mentionné que les données de l'ITIE sur l'emploi (Exigence 6.3), sur l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, si applicable (Exigence 6.3), sur les dispositions relatives aux infrastructures ou les accords de troc (Exigence 4.3), et sur les contributions sociales des entreprises (Exigence 6.1) peuvent utilement compléter d'autres ensembles de données sur les indicateurs socioéconomiques. L'introduction de dispositions relatives à l'égalité de genre et aux groupes marginalisés dans la Norme ITIE 2019 (Exigences 1.4, 6.3, 7.1, 7.4) sert de base pour aborder au moins en partie les considérations relatives à l'impact sexospécifique des industries extractives et à la manière dont certains groupes sont plus particulièrement affectés.

4 Recommandations visant à promouvoir la participation des communautés locales à la surveillance du secteur extractif

Stratégie nationale de communication et de diffusion de l'ITIE

Les Groupes multipartites sont invités à mettre au point une stratégie de communication et de diffusion à long terme, entièrement chiffrée, en s'appuyant sur une évaluation détaillée de la dynamique sociale, économique, politique et culturelle au niveau local, ainsi que sur le renforcement de l'engagement au niveau national. Il leur sera utile d'envisager les moyens d'équilibrer les approches ascendantes et descendantes en termes de communication et de diffusion de l'information, en cherchant à favoriser des échanges interactifs et bidirectionnels qui permettront d'améliorer l'intervention des partenaires locaux les plus importants. Chaque Groupe multipartite pourra ensuite évaluer dans quelle mesure certains angles de la stratégie peuvent être pris en charge par des acteurs qui n'y siègent pas.

Une telle stratégie devrait clairement définir l'objectif de la participation au niveau local, en s'éloignant quelque peu de l'approche plus ponctuelle adoptée jusqu'à présent par de nombreux groupes multipartites. Elle devrait également faire le lien entre l'approfondissement de la transparence et l'avancée sur les thèmes de la redevabilité et de la gouvernance, tant à l'échelon national qu'à l'échelon local, en couvrant les divers aspects déjà évoqués, à savoir la gestion des revenus, les contributions sociales et économiques des entreprises, l'impact environnemental et les questions relatives aux droits humains.

La stratégie devrait permettre de préciser les différentes utilisations qu'il est possible de faire des données extractives, et les avantages qui peuvent en être tirés selon le cas par chaque public. Ainsi les groupes multipartites devront définir les buts poursuivis vis-à-vis de chaque public et la fréquence des diffusions afin de maintenir un engagement sur le long terme sans les « fatiguer », puisque c'était l'une des critiques formulées.

Les trois études d'investigation ont montré que l'analyse préalable détaillée de la dynamique locale, y compris l'approche intersectionnelle en matière genre, était indispensable à la compréhension de l'information et des lacunes qui existent au niveau local en matière de capacités. Les Groupes multipartites doivent déterminer s'ils sont les mieux placés pour entreprendre une telle analyse ou si les communautés elles-mêmes peuvent assumer un tel processus, qui serait éventuellement facilité par les OSC et les CBO locales.

Lors des consultations à **Buriticá**, il a été noté que l'identification des besoins en information impliquait la compréhension des besoins des populations, par

« Les Groupes multipartites pourraient envisager les moyens d'équilibrer les approches ascendantes et descendantes en termes de communication et de diffusion de l'information, en cherchant à favoriser des échanges interactifs et bidirectionnels qui permettront d'améliorer l'intervention des partenaires locaux les plus importants. »

exemple en termes d'accès à l'eau, d'infrastructure et de sécurité, et l'identification des disparités découlant de la répartition inégale des ressources naturelles dans un pays. L'étude d'**Obuasi** a permis de faire valoir qu'une stratégie de communication ne pouvait pas être fondée sur de simples hypothèses, mais plutôt sur de vraies conversations avec les acteurs locaux, dont les groupes minoritaires et vulnérables. Dans les zones du **Kalimantan oriental** et du **Sulawesi central**, l'étude a également conduit à souligner l'importance des cartographies de pouvoir et d'intérêt, et des évaluations du niveau de compréhension de l'ITIE par les acteurs locaux.

Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat international et les partenaires devront appuyer la formulation de stratégies efficaces de communication et de diffusion visant à consolider l'engagement des parties prenantes locales de manière durable.

Faire participer les publics cibles et répondre aux besoins en information

Le travail des Groupes multipartites sera d'ajuster la structure de la participation, son contenu et ses moyens en fonction des publics cibles, avec le soutien des « infomédiaires », à savoir en particulier les médias locaux et les universités pour relayer les messages clés, en phase avec les efforts déjà déployés par les OSC et CBO locales. Les besoins en information des OSC et des communautés locales décrits dans les sections précédentes pourraient être reflétés dans les Rapports ITIE, étant entendu que des données appropriées doivent être accessibles au public cible, notamment à travers des canaux et outils de partage d'informations adaptés.

La transition vers la divulgation systématique⁷ offre l'occasion de répondre aux préoccupations concernant l'exhaustivité et le caractère opportun des divulgations, points soulevés dans toutes les régions. La politique en matière de données ouvertes de l'ITIE⁸ vient compléter les exigences en matière d'accès aux données, car elle considère également les différents besoins des utilisateurs et les difficultés d'accès liées aux considérations de genre, ethniques et géographiques. Les divulgations courantes par le biais des systèmes gouvernementaux et des entreprises doivent être disponibles sous forme de données ouvertes, ce qui permettra un accès libre aux données et garantira leur réutilisation et interopérabilité. En conséquence, le Secrétariat international et les partenaires auront tout intérêt à axer leur soutien de sorte que ce soit à travers les systèmes gouvernementaux et des entreprises que les données soient rendues accessibles, de manière exhaustive, opportune, fiable, et le cas échéant sur demande.

Il convient également de consulter les femmes et les jeunes dans le cadre de l'élaboration des outils de communication pour qu'ils soient pertinents et novateurs et véhiculent des messages utiles concernant les industries extractives. Le rôle que les entrepreneurs numériques peuvent jouer en ce

⁷ ITIE, Divulgation systématique, <https://eiti.org/fr/divulgation-systematique>

⁸ ITIE, Politique en matière de données ouvertes, mars 2019 <https://eiti.org/fr/document/politique-en-matiere-donnees-ouvertes>

sens n'est pas directement abordé dans les études, mais les Groupes multipartites sont encouragés à consulter et/ou collaborer avec ces intervenants dans leur recherche d'actions communicationnelles efficaces. De même, ils doivent réfléchir aux canaux les plus efficaces en fonction de chaque public clé. Selon les parties prenantes consultées, les formats à préférer sont les brochures, les vidéoclips et supports audio, ainsi que des rapports condensés présentant les données sous forme visuelle.

Pour ce qui est des canaux de communication, les radios communautaires et les journaux locaux peuvent contribuer à soutenir les efforts, et les plateformes telles que WhatsApp et autres, via les médias sociaux accessibles par le biais de téléphones intelligents, permettre des échanges plus instantanés et couvrant un public élargi. La conjoncture liée au COVID-19 pousse également à une utilisation accrue de la vidéoconférence, et les Groupes multipartites doivent donc explorer la possibilité de recourir aux nouveaux outils technologiques et logistiques pour faciliter les contacts et conversations en ligne.

Toutefois, compte tenu des limites dans les domaines de l'alphabétisation numérique et de l'accès aux nouvelles technologies dans certaines zones, les réunions publiques, l'utilisation de panneaux d'affichage communautaires et les ateliers complétés par des groupes de discussion continuent d'être considérés comme les moyens les plus appropriés pour communiquer l'information.

Au-delà de la simple divulgation et diffusion des données, les trois études soulignent l'importance d'un partage régulier et soutenu de l'information, pour permettre une participation à double sens, entre acteurs nationaux et infranationaux. La mise en œuvre de l'ITIE doit non seulement permettre de prendre en considération le feedback des acteurs locaux sur les divulgations de données et les activités de diffusion, mais elle doit aussi être un processus consultatif, permettant aux acteurs infranationaux de contribuer de manière significative au débat public sur le secteur extractif.

Financement et ressources

Les Groupes multipartites doivent s'efforcer d'obtenir des ressources adéquates pour soutenir les activités de communication et de diffusion de l'ITIE et accroître la participation des parties prenantes locales. L'importance de financements et de moyens adéquats pour favoriser la participation de tous les acteurs est largement soulignée dans les études. Ils pourront permettre aux secrétariats nationaux de s'attacher les services de professionnels qualifiés de la communication. En **Indonésie**, il est recommandé que le secrétariat national se rapproche des acteurs dans certaines communautés sélectionnées pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie de communication et de diffusion. L'autre option pour le Groupe multipartite pourra être de créer des unités infranationales pour mener à bien ces activités.

Pour permettre aux OSC locales et aux habitants des communautés de participer à des ateliers de diffusion ou à des plates-formes multipartites, les Groupes multipartites peuvent aussi penser à la mise en place de petites mesures incitatives, par exemple l'offre de transport, de nourriture ou même d'indemnités journalières raisonnables, ainsi qu'un accès facilité à la technologie pertinente. De telles aides doivent bien entendu tendre à surmonter avant tout les obstacles, clairement identifiés, à la participation.

Le Secrétariat international et les partenaires pourront ici aider les Groupes multipartites à rechercher et à mobiliser les ressources nécessaires, et si cela est justifié soutenir directement les activités des acteurs locaux.

Renforcement des capacités

Les Groupes multipartites sont activement encouragés à améliorer les activités de renforcement des capacités des OSC et des communautés locales sur toutes ces questions, dans le but de développer l'accès aux données et informations, de renforcer l'utilisation des outils numériques, de réduire la brèche observée dans les communautés affectées par les industries extractives et de les aider à formuler leurs demandes aux autorités gouvernementales et entreprises.

Les activités de renforcement des capacités doivent être adaptées en fonction des publics, des compétences des différents utilisateurs de l'information et de leurs besoins. Les consultations ont permis de souligner la nécessité d'améliorer les connaissances des dirigeants communautaires, des interlocuteurs des médias, de la population rurale, des femmes et des jeunes. En ce qui concerne les types de formation à proposer, les Groupes multipartites pourront élaborer des modules ciblés et thématiques pour accompagner tous les efforts, en collaboration avec les institutions publiques, les universités, et les OSC expertes dans le domaine extractif.

Le Secrétariat international et les partenaires pourront appuyer la mise au point d'outils efficaces de renforcement des capacités en vue d'améliorer l'accès aux données et leur utilisation au niveau local et d'encourager l'apprentissage par les pairs, le cas échéant. Ils pourront également offrir une formation aux membres des Groupes multipartites et au personnel des secrétariats nationaux, sur des thèmes spécifiques et sur la participation des parties prenantes en général, ce qui permettra aux Groupes multipartites et aux secrétariats nationaux de mener leurs propres activités de renforcement des capacités au niveau local.

Tirer parti des ressources existantes

Les Groupes multipartites auront tout intérêt à établir des liens avec les réseaux, les plates-formes et les forums existants, qu'ils soient dirigés par des gouvernements locaux, des entreprises ou des organisations de la société civile. Les études ont montré que les processus ITIE souvent n'ont pas su établir de tels liens avec les réseaux, plates-formes ou forums existants au

niveau local, et pourraient bénéficier de leur appui pour diffuser des données et promouvoir le débat local.

De la sorte, ils pourront accroître la coordination avec d'autres acteurs soutenant des initiatives similaires et atténuer par là même la « fatigue » signalée par les communautés locales. Ces plates-formes bénéficient également d'une légitimité et crédibilité certaines au niveau local et constituent des canaux durables pour la surveillance au plus près du secteur des industries extractives. Il sera essentiel pour les Groupes multipartites de mieux comprendre les écarts entre les efforts nationaux et infranationaux et la meilleure façon de les combler en intégrant les réseaux existants.

En **Colombie**, l'ITIE pourrait établir des liens avec l'Assemblée communautaire de Buriticá, qui sert d'espace de coordination avec divers autres programmes, tels que Plan Buriticá, Fundación Grupo social et Fundación Ideas para la Paz. À **Obuasi**, l'ITIE pourrait participer aux réunions publiques d'AGA, s'appuyer sur le réseau de groupes communautaires de jeunes, d'associations de femmes et de centres d'information communautaires, et soutenir la production de rapports et le dialogue dans le cadre des Schémas de développement des communautés minières.

En repérant bien ces réseaux et en encourageant les Groupes multipartites à s'en rapprocher, le Secrétariat international et les partenaires peuvent contribuer à éviter les doubles emplois au niveau local et à promouvoir la complémentarité entre les initiatives. De même, le Secrétariat international et les partenaires pourraient tirer parti des événements aux niveaux international et régional, et ainsi faciliter les synergies entre les réseaux existants d'OSC et la mise en œuvre de l'ITIE.

Mise en place de groupes multipartites locaux

Il pourrait être intéressant pour les organes ITIE des pays de mettre en place des plates-formes de dialogue multipartites locales, s'inspirant du modèle ITIE national. Dans les zones où les processus de surveillance communautaire n'existent pas encore, le dialogue multipartite peut aider à établir la confiance entre les acteurs locaux et permettre aux communautés locales d'exiger, de manière constructive, des comptes aux autorités et entreprises responsables. Ces plates-formes doivent être animées localement, être inclusives et transparentes, afin d'éviter les conflits d'intérêts et d'en assurer la pérennité.

Ces groupes multipartites locaux pourraient établir des forums de discussion officiels dans les domaines prioritaires, en utilisant la même structure que leurs homologues nationaux. De tels forums locaux existent déjà dans des pays comme le Pérou et la Mongolie. Dans un premier temps, les groupes multipartites locaux pourraient lancer des forums en ligne moins officiels, en utilisant des plateformes de médias sociaux pour partager des informations et discuter des problèmes. À l'image des Groupes multipartites qui sont souvent dirigés par un champion de l'ITIE (généralement un haut fonctionnaire du

« Il pourrait être intéressant pour les organes ITIE des pays de mettre en place des plates-formes de dialogue multipartites locales, s'inspirant du modèle ITIE national. »

gouvernement), les groupes multipartites locaux pourraient nommer à leur tête un représentant du gouvernement local.

Le Secrétariat international et les partenaires seront à même de soutenir la mise en place de tels groupes multipartites locaux, en s'appuyant sur l'expérience d'autres pays mettant en œuvre l'ITIE et des initiatives similaires. Ils sauront conseiller les parties prenantes locales pour adapter le modèle Groupe multipartite ITIE afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes au niveau local, en assurant une représentation adéquate des parties prenantes intervenant à ce niveau ; ces structures, façonnées sur le modèle national, pourront se centrer sur les questions qui les occupent au premier chef et créer les conditions d'un débat ouvert, fondé sur des éléments probants. Pour que ces plates-formes se servent du dialogue pour renforcer efficacement la redevabilité du gouvernement et des entreprises, les partenaires pourront aider les groupes multipartites locaux à mettre en place des mécanismes permettant de surveiller la mise en œuvre de la réglementation, ainsi que les engagements du gouvernement et du secteur extractif.

Mise en place de partenariats stratégiques

Les Groupes multipartites doivent forger des partenariats stratégiques avec les acteurs locaux clés. Ils peuvent le faire de manière formelle, notamment à travers des instruments avalisant les accords tels que des protocoles d'entente, qui assureront une collaboration durable sur des questions d'importance stratégique au niveau local. Certains acteurs pourront même combler les lacunes dans les données ITIE lorsque les rapports ne répondent pas directement aux besoins d'information des communautés locales, par exemple sur les inégalités sociales et économiques découlant d'industries extractives opérant localement.

Les études menées en **Colombie** et au **Ghana** ont en effet montré que les communautés locales ont de fortes attentes à l'égard des compagnies minières, à la fois en tant que fournisseurs de services et d'emplois et en tant que sources de données. Les entreprises collectent et produisent généralement des données détaillées sur leurs opérations, données qui pourraient être régulièrement communiquées aux communautés touchées. Elles sont bien placées puisqu'elles disposent de toute l'information – expérience sur la base des projets, permis détenus, propriétaires légaux et bénéficiaires effectifs, paiements au gouvernement par projet, cycle des projets et plans à moyen et long terme, atténuation des impacts sociaux et environnementaux négatifs, et possibilités de se fournir localement.

Selon ces études, les Groupes multipartites pourraient collaborer plus étroitement avec les entreprises extractives qui opèrent à proximité des communautés locales, en matière de structuration et de diffusion des informations. Les Groupes multipartites pourront tirer parti de leur expérience dans le renforcement de la confiance entre le gouvernement, les entreprises et la société civile pour faciliter un dialogue constructif entre les communautés et

les entreprises, dans les contextes où la tendance est à l'opposition et au conflit.

De même, une alliance avec les établissements d'enseignement supérieur disposant d'antennes locales contribuera à enrichir les actions de renforcement des capacités dont les dirigeants des zones rurales et les jeunes peuvent bénéficier. S'ils sont perçus comme des acteurs neutres et crédibles, ils pourront contribuer à faire naître un dialogue éclairé au niveau local.

Le Secrétariat international et les partenaires peuvent certainement faciliter de tels partenariats, en s'appuyant sur leurs propres réseaux d'entreprises et d'établissements universitaires. Les entreprises qui soutiennent l'ITIE⁹ peuvent en particulier encourager leurs filiales à améliorer les divulgations courantes et à conclure des partenariats avec les Groupes multipartites en vue de renforcer l'engagement des parties prenantes locales.

Soutenir les efforts de plaidoyer

Les Groupes multipartites doivent être soucieux des efforts de plaidoyer des OSC locales et des CBO ; leurs membres doivent en ce sens jouer un rôle plus proactif dans la poursuite et promotion de telles initiatives. À des degrés divers, les études ont abordé la question de la représentation des OSC qui siègent aux Groupes multipartites nationaux (et certains régionaux) et de la coordination entre elles. Elles montrent que les organisations communautaires tendent à mieux relayer les préoccupations générales des communautés touchées par les activités extractives et peuvent donc contribuer de manière significative à la mise en œuvre de l'ITIE et au débat local. Les membres des OSC siégeant au Groupe multipartite doivent donc veiller à mieux représenter leur collègue en général, y compris leurs ramifications locales (Exigence 1.3). Cela implique qu'ils doivent aussi véhiculer la position des communautés qui expriment leur opposition aux activités extractives et pourraient ne pas être disposées à prendre part aux discussions portant sur la surveillance du secteur. Là où le secteur extractif a contribué à des inégalités entre les sexes, la priorité devra être donnée au soutien des organisations de femmes et des OSC qui encouragent la participation des femmes.

Les Groupes multipartites doivent assurer une rotation régulière entre leurs membres et encourager une représentation diversifiée. Lorsque des changements dans la composition des Groupes multipartites ne sont pas possibles sur le court terme, ils peuvent commencer par établir un système de mentorat et de formation favorisant la participation des organisations locales. Le Centre pour les études d'impact social (CeSIS) au **Ghana** et le Forum **indonésien** pour l'environnement (Wahana Lingkungan Hidup Indonesia, WAHLI) sont des exemples d'organisations actives qui cherchent à accroître la compréhension du public sur l'utilisation des recettes extractives et la redevabilité au niveau infranational, les dépenses sociales des entreprises et l'impact des industries extractives sur l'environnement.

⁹ Entreprises soutenant l'ITIE, <https://eiti.org/fr/stakeholders/entreprises>

Le soutien des efforts de plaidoyer des OSC peut aussi impliquer d'en appuyer le financement, et de promouvoir des canaux de communication entre les OSC, les CBO et les communautés d'une part et les autorités et les entreprises extractives d'autre part, pour garantir leur accès aux données, leur consultation dans la mise en œuvre de l'ITIE et sur les thèmes débattus au sein du Groupe multipartite, enfin une collaboration étroite dans l'organisation des activités de diffusion. Là aussi, l'appui du Secrétariat international et des partenaires peut s'avérer utile, leur intervention pouvant être focalisée sur le lien à faire entre l'utilisation des données extractives et les efforts de plaidoyer.

Annexes

Annexe A: *Habiliter les communautés en Colombie à participer à la surveillance du secteur extractif*

eiti.org/files/documents/annex_a_empowering_communities_in_colombia_to_participate_in_the_oversight_of_the_extractive_sector_en.pdf

Annexe B: *Habiliter les communautés au Ghana à participer à la surveillance du secteur extractif*

eiti.org/files/documents/annex_b_empowering_communities_in_ghana_to_participate_in_the_oversight_of_the_extractive_sector.pdf

Annexe C: *Habiliter les communautés en Indonésie à participer à la surveillance du secteur extractif*

eiti.org/files/documents/annex_c_empowering_communities_in_indonesia_to_participate_in_the_oversight_of_the_extractive_sector.pdf